



Cette charte présente les valeurs portées par les adhérents de l'association « Village Terre et Vie ». Elle sert de référentiel à ses adhérents.

Economie

- ✓ Privilégier l'intérêt collectif plutôt que l'investissement financier, sans motivation de spéculation financière.
- ✓ Adhérer aux principes de l'économie sociale et solidaire
- ✓ Participer aux dynamiques d'échanges, d'expérimentation dans les alternatives économiques.
- ✓ Favoriser toute source de développement socio-économique locale.
- ✓ Soutenir un entrepreneuriat innovant et engagé dans les valeurs de la charte.

Ecologie

- ✓ Adopter une consommation responsable en favorisant l'utilisation de matériaux locaux, de ressources naturelles locales et d'énergies renouvelables.
- ✓ Veiller à optimiser la réduction de consommation des énergies.
- ✓ Préserver et promouvoir la biodiversité.
- ✓ Adhérer aux principes d'une agriculture respectueuse de l'environnement qui nourrit le sol plutôt que la plante.
- ✓ Recycler au mieux afin de minimiser pertes et déchets.
- ✓ Préserver les zones naturelles existantes dans le respect de la faune et la flore sauvages.

Lien social et respect

- ✓ Participer à la vie de nos instances collectives, ouvertes à tous.
- ✓ Favoriser l'entraide, les échanges, le partage, la convivialité et l'ouverture d'esprit.
- ✓ respecter les qualités humaines telles que la tolérance, la coopération et la communication respectueuse.
- ✓ favoriser la coopération entre l'adhérent, notamment via la mutualisation des équipements et services de chacun.

En tant qu'adhérent, je me reconnais pleinement dans les valeurs qui animent l'association « Village Terre et Vie » et je m'engage à les respecter activement.

CHARTÉ « ASSOCIATION VILLAGE TERRE ET VIE »

UNION D'ACTEURS AGISSANT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE GRAND LIEU

ASSOCIATION VILLAGE TERRE ET VIE

44 rue de Joinville
44310 Saint Philbert de
Grand Lieu
02 40 78 22 26

contact@villageterreetvie.org

WWW.villageterreetvie.org